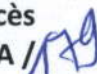


**ALGERIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle de Mila**

Sous-Direction Technique  
Département réseau d'accès  
Réf : AT/DO-43/SDTO/DRA /  /2022

A Monsieur  
**BOUSSAD YOUCEF**  
Gérant SARL MEGA PROJECT  
Adresse : Commune de ICHEMOUL -W-BATNA 05026

**Objet : Mise en Demeure N° 01.**

**Projet : Travaux de pose canalisation urbaine nouveau réseau FTTH nouvelles cités TADJENANET ( cité 38 logts HAMOUDI + cité 36 logts GANDOUIZ ) + cité 20 Aout.**

**ODS : N° : 135/SA/DAL/SDFS/2022**

Il nous a été signalé l'absence de votre entreprise depuis l'ouverture du chantier le 01/08/2022 jusqu'à ce jour sans aucune justification ce qui constitue un non- respect de vos engagements envers le contactant.

A cet effet, et à compter de la date de la réception de la présente, nous avons le regret de vous mettre en demeure, pour la reprise immédiate des travaux sans retardation .

En cas de non prise en charge dans les 08 jours , Algérie télécom se réserve tous les droits de prendre les dispositions contractuelles adéquates à ce sujet .



A Mila le : **10 AOUT 2022**



  
**Chérif KADOUNI**